



FEUILLE DE ROUTE POUR L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE A MADAGASCAR POUR LA PÉRIODE 2021-2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Statut : Public

Date d'approbation : Octobre 2021

Mise à jour d'une Feuille de Route existante : Oui

Partie de la Stratégie Conjointe : Oui

Approuvée par France et Allemagne

PARTIE I - ANALYSE SOMMAIRE DU CONTEXTE ET DE L'ENGAGEMENT (À CE JOUR) DE L'UE

A. L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

On peut distinguer **quatre niveaux** dans les Organisations de la Société Civile (OSC) malgaches:

1. Les OSC de niveau 1 : Ce sont toutes les formes d'organisations et d'actions collectives citoyennes, ayant un statut légal ou non. Leurs caractéristiques communes sont le manque de ressources, le manque de compétences, une attitude de bénéficiaire plutôt que d'acteur, des initiatives à petite échelle et une situation d'isolement ;
2. Les OSC de niveau 2 : Elles peuvent être des ONG, des coopératives, des associations professionnelles ou des fondations. Elles ont une portée locale et sont concentrées sur la prestation de services sociaux de base (éducation, santé, protection sociale, enfance, eau et assainissement...): ce rôle est fondamental car une importante partie de la population malgache, souvent rurale, dépend de ces actions. La plupart des OSC passent d'un niveau à l'autre en fonction des opportunités qui se présentent ;
3. Les OSC de niveau 3 : Ce sont les plateformes, nombreuses mais sans grande longévité. Elles peuvent agir dans la mise en œuvre de programmes, la coordination et le plaidoyer ;
4. Les OSC de niveau 4 : Ce sont des plateformes nationales sur des thèmes d'intérêt général. On en compte deux à Madagascar (la Plateforme Nationale de la Société Civile et le mouvement ROHY).

Les **caractéristiques** communes sont une relation de dépendance par rapport aux PTF et parfois une relation de complaisance envers les administrations. On observe que le niveau de confiance, aussi bien entre les membres d'une organisation qu'entre organisations, est souvent limité. Dans un esprit de compétition pour l'accès à la ressource financière, le partage d'informations et de compétences ne se fait pas toujours. Par ailleurs, la collaboration entre OSC, quand elle existe, suit le plus souvent un schéma vertical. Enfin, il existe une forte personnalisation autour de la figure du leader de l'OSC, le plus souvent son fondateur.

La Société civile continue à être conçue comme principalement **les associations locales et les organisations non gouvernementales**, laissant de côté les autres organisations telles que les organisations professionnelles, les coopératives, les communautés villageoises, les

organisations formelles ou informelles de jeunes, de femmes et de consommateurs, les médias et les universités.

Les OSC malgaches mettent en œuvre principalement les **activités** suivantes :

- Les OSC de niveau 1 et 2 se focalisent sur la prestation de services de base et la mitigation de la pauvreté, sans impact structurel sur les facteurs de causalité de cette pauvreté ;
- L'Etat délègue à des associations communautaires citoyennes les systèmes de gestion des aires protégées, du foncier, des réseaux et des services de distribution d'eau et des établissements primaires publics ;
- Il existe un groupe d'organisations engagées mettant en œuvre des actions de plaidoyer, observation, suivi et contrôle des Politiques publiques, notamment dans deux principaux secteurs de la gouvernance démocratique : l'observation électorale et la lutte contre la corruption ;
- Seules quelques ONG, reconnues pour leur compétence technique élevée, mènent des actions d'influence sur des Politiques publiques sectorielles (Education notamment);
- Certaines OSC ayant une base portant des intérêts clairs et spécifiques sont efficaces dans la promotion des droits. C'est le cas des OSC sur le handicap, des organisations paysannes et dans une moindre mesure des groupements de femmes.

La faiblesse de l'appareil étatique et l'absence de Politiques publiques cohérentes dans la durée ont contraint de nombreuses OSC à pallier aux déficiences des services publics et de la gouvernance territoriale pour répondre aux besoins immédiats de la population. Cette logique de **substitution des OSC aux responsabilités de l'Etat** constitue à la fois une situation d'expérience intéressante d'engagement pour les OSC et un obstacle permanent pour la Société civile malgache dans sa recherche de complémentarité et de synergie avec les autorités et le rôle qu'elle pourrait jouer dans la formulation, le suivi et l'évaluation des Politiques publiques.

On note tout d'abord **l'absence d'une Politique nationale cohérente** sur la formalisation et le rôle de la Société civile ainsi que sur les mécanismes de dialogue, le statut juridique et l'absence de dispositif légal obligeant l'Etat à informer la Société civile, dans un contexte où l'accès à une information pertinente et fiable est problématique. Le cadre légal régissant les OSC à Madagascar est relativement obsolète, fragmenté et imprécis sur des questions clés comme l'octroi de l'agrément ou le statut juridique des plateformes.

Concernant le **cadre institutionnel**, le statut de nombreuses OSC locales est fragilisé par le fait qu'elles travaillent avec des récépissés provisoires de demande de création, dont les critères de délivrance varient selon les régions. Le statut des ONG internationales (ONGI) est lui de plus en plus remis en cause : l'obtention et le renouvellement des accords de siège sont compliqués par l'absence de critères clairs. Toutefois, il existe aussi des mécanismes permettant à des OSC tels que des associations d'usagers ou des comités éducatifs locaux d'agir au service des citoyens à titre de délégation, notamment pour la gestion de l'eau, des pistes rurales et des établissements scolaires – ceci dans un contexte de raréfaction des ressources publiques.

La **fiscalité** des ONG se caractérise par des textes peu précis qui laissent une grande marge d'interprétation aux services des impôts. Il n'existe pas de mesures fiscales incitatives, ni de cadre juridique approprié pour réglementer le financement privé des OSC, notamment celles

qui ont une vocation sociale comme les mutuelles de santé : le statut d'entreprise sociale en est toujours au stade de projet de loi.

Les **principales faiblesses** rencontrées par les OSC et les empêchant de jouer pleinement son rôle sont: (i) les problèmes de gouvernance interne, tels que la quasi-absence de rotation dans le leadership, notamment en faveur des Jeunes, la faiblesse de la circulation de l'information au sein des organisations, la récurrence des conflits d'intérêts et des conflits internes ; (ii) l'insuffisance organisationnelle et institutionnelle, le faible degré de structuration et des capacités techniques, notamment les capacités de plaidoyer, de lobbying, d'interpellation et de négociation pour la défense des intérêts du Bien commun ; (iii) la faiblesse des ressources humaines et financières ; (iv) la faiblesse de la participation des OSC en général dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques ; et (v) l'insuffisance de la diffusion des bonnes pratiques et des expériences probantes des OSC.

Afin de pallier ces faiblesses, les OSC, conscientes de leur rôle à jouer en tant qu'acteur de gouvernance, ont cherché à **améliorer leurs compétences** et à développer leurs capacités en se formant sur des thématiques spécifiques comme la vie associative (qui aborde notamment le rôle des organes de gouvernance, la prise de décision au sein d'une structure et la gestion des conflits), la gestion administrative et financière (afin de garantir la bonne gestion, la transparence des comptes et la redevabilité) et la notion de leadership.

La plupart des OSC n'ont pas accès à des **ressources financières stables**, donc leur financement se limite généralement à des projets ponctuels, sans possibilité de projection dans la durée. Nombre d'OSC n'intègrent pas d'activités génératrices de revenus et limitent leurs activités dans l'attente de potentielles subventions de bailleurs ou de contrats de délégation de services publics, ou bien demandent une contribution continue de leurs membres et ont recours au bénévolat.

Au niveau local, l'absence de décentralisation réelle, conjuguée à la faiblesse des autorités locales (capacités limitées, absence de plan de développement et manque de financements), rend le dialogue entre les OSC et les autorités locales compliqué. Cette Société civile malgache est très présente dans le paysage local communautaire, et constitue une véritable richesse sociale. A titre d'exemple, l'OSC Lalana, avec l'appui du programme de la GIZ Prodecid, innove en mettant en place des Structures Locales de Concertation (SLC) opérationnelles aux niveaux communal et régional.

Au niveau national, la Société civile rencontre des difficultés à jouer pleinement son rôle, car les actions d'interpellation sont soit perçues comme des actes de nature politique visant à soutenir des intérêts individuels à l'encontre du régime, soit ignorées par les autorités. Dans le premier cas, les dénonciations et les plaidoyers sont souvent présentés par les autorités comme des actes de déstabilisation et de non-patriotisme, et non comme des pistes pour instaurer un dialogue constructif. Il peut en découler une certaine autocensure des acteurs de la Société civile, des journalistes, et plus globalement des citoyens. Dans le second cas, le manque de réaction des autorités fait naître de la frustration de la part des acteurs engagés.

Avec la reprise de l'ordre constitutionnel, les OSC se sont fortement **impliquées dans le processus électoral**, d'une part avec des actions inclusives de sensibilisation des citoyen.ne.s et de responsabilisation des décideurs politiques, et d'autre part avec un suivi pour assurer une démocratie effective. En matière de défense des Droits humains ou de l'environnement, la plupart des activistes (journalistes, universitaires, etc...) se sentent menacés, avec raison,

dans l'exercice de leur mission. La législation sur la protection des défenseurs des droits et des lanceurs d'alerte se fait toujours attendre. La question constitue désormais une priorité pour le mouvement Rohy – et se retrouve dans la stratégie Démocratie et Droits de l'Homme de l'UE.

Lors de la **crise COVID** déclenchée en mars 2020, les OSC ont su faire montre de réactivité grâce à leur connaissance du terrain et leur proximité avec la population, par exemple pour la distribution de produits de première nécessité, les cash transferts et des sensibilisations sur les gestes barrière. La crise a représenté une opportunité pour quelques OSC nationales de mener un plaidoyer pour la transparence et la redevabilité en demandant des comptes au gouvernement sur la gestion de l'aide internationale reçue. Elle a également engendré une nouvelle dynamique d'espace virtuels de dialogue qui a connu un grand succès (débats en live sur Facebook par exemple). Lors de la deuxième vague de la pandémie en avril 2021 et dans une tentative de maîtriser l'opinion publique, plusieurs ministères ont sorti un arrêté conjoint interdisant les programmes télévisuels et radiophoniques comportant des débats publics : face à la mobilisation des OSC, appuyées par les PTF, les autorités ont fait marche arrière quelques jours plus tard.

Des **initiatives innovantes**, impulsées par la société civile malgache se font de plus en plus jour, qui renforcent son rôle en tant qu'acteur de gouvernance. La Société civile malgache fait en effet preuve d'engagement et de résilience forts quand elle s'implique dans des domaines risqués comme la lutte contre la corruption, la transparence et la redevabilité des administrations et la sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles. Ainsi, les actions de plaidoyer deviennent plus stratégiques ; des jeunes s'engagent via les réseaux sociaux dans la défense des droits LGBTQI+ ; un premier think tank environnemental (INDRI) a vu le jour ; les OSC en Education se sont rassemblées dans une plateforme et sont partenaires des Ministères de l'Education et de la Formation dans la rédaction du projet de loi d'orientation pour la réforme du secteur ; les OSC s'engagent de plus en plus dans le suivi des budgets communaux : dans le cadre du programme ProDecid de la GIZ, 221 communes ont mis en place un processus budgétaire participatif, permettant aux citoyens de participer à la prise de décision sur la priorisation des projets d'investissement communaux. L'impact se fait aussi sentir au niveau des OSC locales (comme la coopérative Taratra qui travaille sur la corruption dans le secteur de la vanille, ou Soa Koja sur les systèmes de gestion d'eau communautaire avec une approche de social business).

Les OSC jouent également un rôle de plus en plus important dans le chantier de **l'égalité de genre et de lutte contre les violences basées sur le genre** (VBG), notamment grâce à la collaboration avec les organisations internationales. L'accès à la nationalité, l'accès à l'entrepreneuriat et la lutte contre les VBG sont attribuables à l'action intensive et accrue des OSC. Dans le monde rural, des OSC locales militent pour l'accès des femmes à l'eau, au foncier et au crédit. Depuis juin 2021, sous l'impulsion de l'organisation du forum satellite Génération Egalité à Madagascar, six coalitions thématiques se sont formées pour faire la veille stratégique et le plaidoyer sur les questions d'égalité. Dans les réunions de la Société civile, il est désormais fréquent de dénombrer plus de 30% de femmes, ce qui n'était pas le cas il y a encore quelques années. Toutefois, l'influence des jeunes demeure encore très faible.

Depuis ces dix dernières années, la Société civile a donc beaucoup évolué : on observe de plus en plus des **dynamiques prometteuses**, comme la création de mouvements regroupant des OSC de toutes catégories (des ONG professionnelles tout comme des petites associations de jeunes), qui apportent une réponse à la marginalisation de la Société civile dans les politiques

publiques, comme le mouvement ROHY au niveau national et la Plateforme de la société civile dans les régions. Avec le fonds commun « Fanainga » (voir ci-dessous), dont la logique ne met pas en concurrence les OSC sur des appels à proposition et qui apporte un financement continu aux OSC les plus engagées et les plus efficaces, celles-ci ressentent désormais le besoin de s'unir pour garantir l'efficacité de leur plaidoyer, et s'inscrivent de plus en plus dans une démarche de complémentarité plutôt que dans un esprit de compétition.

B. LEÇONS POUVANT ÊTRE TIRÉES DE L'ENGAGEMENT DE L'UE À CE JOUR

Depuis 2013, l'Union européenne et ses Etats membres développent une approche long terme d'appui stratégique à la Société civile malgache telle que recommandée par les documents stratégiques de la Commission européenne¹.

Cette approche s'est d'abord concrétisée par le programme de l'UE **DINIKA I** (2013-2017 / 10 M EUR), qui a permis de limiter l'approche de prestataires de services au profit d'une Société civile citoyenne, forte, engagée et force de plaidoyer. Ce programme a notamment permis de travailler directement avec les petites OSC, en étant à l'écoute de leurs demandes, au lieu de l'offre habituelle de l'UE par des appels à propositions visant une catégorie d'OSC plus professionnalisées. Avec la mise en œuvre de ce programme, le paysage de la Société civile malgache a commencé à évoluer pour commencer à se structurer : des plateformes engagées dans des plaidoyers citoyens ont été créées (notamment le mouvement Rohy).

Dans le cadre du programme de l'UE **DINIKA II** (2017-2022 / 8 M EUR), l'UE ainsi que l'Allemagne, la France et Monaco ont lancé « Fanainga », un fonds commun multi bailleurs d'appui à la Société civile (mis en œuvre par la GIZ jusqu'en 2022, l'UE y contribue à hauteur de 72% pour un montant de 6,9 M EUR). Ce mécanisme visant à mettre en synergie les efforts de plusieurs PTF en faveur de la Société civile permet aux OSC de continuer à se structurer, à se mettre en réseau et à renforcer ses plaidoyers, grâce à un important dispositif d'accompagnement et d'appui. La démarche s'est focalisée sur l'accompagnement des OSC dans leur propre processus de développement institutionnel et d'action sociétale, afin de devenir acteur du développement.

Le Programme Indicatif Multi-annuel 2021-2027 de l'Union européenne à Madagascar (PIM) prévoit un programme **DINIKA III** (2022-2027, 11.25 M EUR), avec la poursuite de la contribution au Fonds commun, l'enjeu étant d'avancer vers un mécanisme autonome géré directement par la Société civile malgache elle-même. Un dispositif décentralisé d'accompagnement dans la durée et une simplification des procédures devrait permettre de renforcer les petites OSC locales éloignées du centre.

En parallèle, l'UE, la France et l'Allemagne continuent à **subventionner des projets** dans le cadre de lignes thématiques spécifiques via des appels à projets ou des attributions directes (notamment pour l'UE l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme et la ligne Société civile Autorités locales et pour la France le Fonds Projets Innovants des Sociétés Civiles et Coalitions d'Acteurs). Les OSC sont également appuyées dans le cadre de programmes sectoriels (sur l'environnement et la lutte contre le changement climatique entre autres pour la GIZ).

¹ Voir Communication de la Commission « Les racines de la démocratie et du développement durable : l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations externes » (2012) et le « Consensus européen pour le Développement » (2017)

Principaux enseignements tirés de la mise en œuvre de la Feuille de Route 2018-2020

L'engagement de l'UE et de ses Etats membres vis-à-vis de la Société civile malgache au cours des dix dernières années, et plus spécifiquement pour la dernière période de la feuille de route 2018-2020, permet d'établir quelques enseignements, défis et opportunités :

L'enjeu du renforcement de la Société civile est de sortir d'une action qui risque d'être peu pertinente pour s'engager dans des **actions de changement**. Du côté des OSC, cela implique de passer d'une focalisation sur des actions de mitigation de la pauvreté à des actions touchant les facteurs de causalité de cette pauvreté et la mise en marche de dynamiques de mobilité sociale. Du côté des PTF, cela implique de ne pas financer d'actions qui n'auront pas d'impact sur les Politiques publiques, la gouvernance et la promotion des droits et de promouvoir l'engagement d'OSC dans le pilotage d'approches innovantes, comme l'exercice effectif des droits et l'accès à l'information.

La **dépendance envers les bailleurs de fonds internationaux** a comme conséquence principale que les actions des OSC répondent plus aux besoins et priorités perçus au niveau international que ressentis réellement au niveau local. De la même façon, la modalité de financement la plus fréquente pour les PTF reste l'approche projet, ce qui implique que les actions des OSC soient structurées comme des ensembles d'activités ayant des résultats déterminés, une période d'exécution prédéfinie et un budget limité. Cela a pour conséquence que des services, c'est-à-dire des activités par nature continues et permanentes, sont conçues comme des activités temporaires.

Le soutien de l'UE aux OSC est toujours très marqué par la **date d'échéance des projets et par la complexité des procédures contractuelles**, qui ne sont pas suffisamment adaptées aux capacités réelles d'une majorité d'OSC (notamment la question centrale du délai de versement des subventions). Ceci complique l'implication des petites organisations peu professionnalisées et sans ressources tierces.

L'appui de l'UE à travers les programmes DINIKA I et II a permis de couvrir des thématiques et des secteurs d'activité très larges. Cependant, la **couverture territoriale** reste limitée (4 régions pour DINIKA I et 7 régions pour DINIKA II), ce qui est difficile à expliquer aux OSC.

L'aspect de renforcement de capacités et d'accompagnement sur la durée, que met en œuvre Fanainga, reste primordial car **l'amélioration de la qualité des services fournis** par les OSC reste un défi majeur.

La **coordination** entre les partenaires est forte au sein du Fonds Fanainga, mais faible en dehors. Concernant la défense des Droits humains, certaines décisions des autorités limitant l'espace civique pour les activistes et les journalistes pourraient être plus efficacement combattues grâce à une coordination plus étroite entre les différents PTF et les OSC.

En conclusion, l'analyse de la mise en œuvre des précédentes feuilles de route permet de retenir **trois priorités** pour l'action future :

1. Promouvoir un environnement propice pour les OSC
2. Renforcer la SC dans son rôle d'acteur de gouvernance
3. Renforcer la pertinence, l'efficacité et la légitimité des programmes de coopération

PARTIE II - STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION DE L'UE POUR SON ENGAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

C. LA STRATÉGIE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET COMMENT ELLE EST LIÉE AUX PRIORITÉS DE L'UE DANS LE PAYS ET À L'AGENDA 2030

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	SECTEUR ET PRIORITÉ DE L'UE DANS LE PAYS AUXQUELS L'OBJECTIF EST LIÉ	ODD AUQUEL L'OBJECTIF EST LIÉ
A. Promouvoir un environnement propice à l'action de la SC		
A1. Accompagner la révision et l'amélioration du cadre juridique de la Société civile à Madagascar, y compris la création de statuts innovants comme les fondations et les entreprises sociales	Gouvernance, Paix et Sécurité	ODD 16
A2. Appuyer la SC dans son plaidoyer et ses actions en faveur d'un renforcement de l'Etat de Droit, y compris la protection des défenseurs des Droits et des lanceurs d'alerte	Gouvernance, Paix et Sécurité	ODD 16
A3. Appuyer la SC dans son plaidoyer en faveur de la mise en place effective de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale	Gouvernance, Paix et Sécurité	ODD 16
B. Renforcer la SC dans son rôle d'acteur de gouvernance		
B1. Continuer à faire du renforcement de capacités et à proposer un accompagnement et des financements sur la durée pour les OSC, notamment les OSC locales pour l'amélioration de la qualité des services fournis	Gouvernance, Paix et Sécurité Mesures d'appui du PIM	ODD 16
B2. Promouvoir des approches innovantes dans l'action de la Société civile tels que la mise en réseau, le partenariat avec les communes et la coopération horizontale entre OSC	Gouvernance, Paix et Sécurité Mesures d'appui du PIM	ODD 16
B3. Diversifier la collaboration avec la Société civile, en termes de types d'organisations (pas seulement les OSC et ONG) et de leaders (notamment les femmes et les jeunes)	Gouvernance, Paix et Sécurité Mesures d'appui du PIM	ODD 5 et 16
C. Renforcer la pertinence, l'efficacité et la légitimité des programmes de coopération		
C1. Mettre en place un dialogue structuré de Politiques avec les OSC en allant au-delà de consultations ad hoc (« structured policy dialogue »)	Gouvernance, Paix et Sécurité Les 3 domaines prioritaires du PIM	ODD 16
C2. Mettre en œuvre l'implication et l'intégration des OSC à tous les niveaux du cycle de programmation, de l'identification jusqu'au suivi évaluation des programmes de l'UE et des EM (« mainstreaming »)	Gouvernance, Paix et Sécurité Les 3 domaines prioritaires du PIM	ODD 16
C3. Mener un suivi avec les OSC des différents engagements stratégiques de l'UE et des EM (Feuille de route, CLIP Genre et Stratégie Démocratie et Droits de l'Homme)	Gouvernance, Paix et Sécurité	ODD 5 et 16

D. LE PLAN D'ACTION

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	ACTIONS (y compris analyses / études, dialogue politique et stratégique, soutien financier, etc.)	MOYENS (programmes européens, instruments de mise en œuvre des actions)
A. Promouvoir un environnement propice à l'action de la SC		
A1. Accompagner la révision et l'amélioration du cadre juridique de la Société civile à Madagascar, y compris la création de statuts innovants comme les fondations et les entreprises sociales	Étude Dialogue politique	Programmes DINIKA II et III
A2. Appuyer la SC dans son plaidoyer et ses actions en faveur d'un renforcement de l'Etat de Droit, y compris la protection des défenseurs des Droits et des lanceurs d'alerte	Subventions aux OSC Appui aux administrations Dialogue politique	Programme Gouvernance démocratique Ligne OSC Ligne IEDDH
A3. Appuyer la SC dans son plaidoyer en faveur de la mise en place effective de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale	Subventions aux OSC Appui aux administrations Dialogue politique	Programmes NFD I et II Ligne OSC-AL
B. Renforcer la SC dans son rôle d'acteur de gouvernance		
B1. Continuer à faire du renforcement de capacités et à proposer un accompagnement et des financements sur la durée pour les OSC, notamment les OSC locales pour l'amélioration de la qualité des services fournis	Accompagnement et renforcement de capacités des OSC Subventions aux OSC	Programmes DINIKA II et III
B2. Promouvoir des approches innovantes dans l'action de la Société civile tels que la mise en réseau, le partenariat avec les communes et la coopération horizontale entre OSC	Accompagnement et renforcement de capacités des OSC Subventions aux OSC	Programmes DINIKA II et III Ligne OSC Ligne IEDDH
B3. Diversifier la collaboration avec la Société civile, en termes de types d'organisations (ouverture à d'autres formes que OSC et ONG) et de leaders (notamment les femmes et les jeunes)	Accompagnement et renforcement de capacités des OSC Subventions aux OSC	Programmes DINIKA II et III Ligne OSC Ligne IEDDH
C. Renforcer la pertinence, l'efficacité et la légitimité des programmes de coopération		
C1. Mettre en place un dialogue structuré de Politiques avec les OSC en allant au-delà de consultations ad hoc (« structured policy dialogue »)	Dialogue politique	Programmes DINIKA II et III Sections Politique et Coopération
C2. Mettre en œuvre l'implication et l'intégration des OSC à tous les niveaux du cycle de programmation, de l'identification jusqu'au suivi évaluation des programmes de l'UE et des EM (« mainstreaming »)	Dialogue politique Subventions aux OSC	Différents programmes sectoriels (Education, Santé, Pacte vert, Grand sud...)
C3. Mener un suivi avec les OSC des différents engagements stratégiques de l'UE et des EM (Feuille de route, CLIP Genre et Stratégie Démocratie et Droits de l'Homme)	Dialogue politique	Programmes DINIKA II et III Programme Genre

		Programme Gouvernance démocratique Sections Politique et Coopération
--	--	---

PARTIE III – SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	INDICATEURS	CIBLE	BASE DE REFERENCE	SOURCES D'INFORMATION ET MOYENS DE VÉRIFICATION
A. Promouvoir un environnement propice à l'action de la SC				
A1. Accompagner la révision et l'amélioration du cadre juridique de la Société civile à Madagascar, y compris la création de statuts innovants comme les fondations et les entreprises sociales	Etude juridique des lois et règlements régissant la SC Projet d'amendement des textes réglementaires existants Création d'une fondation nationale Fanainga d'appui à la société civile locale Création du statut d'entreprise sociale	Etude disponible Document disponible Documents de création de la fondation Fanainga disponibles Documents de création du statut d'entreprise sociale disponibles	N/A	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports sur le dialogue politique UE/GVT • Rapports EPU • Rapports externes sur les conditions de la SC à Madagascar (CIVICUS, rapports régionaux, Afro baromètre) • Index CIVICUS sur l'environnement propice • Rapport d'activités des programmes DINIKA II et III
A2. Appuyer la SC dans son plaidoyer et ses actions en faveur d'un renforcement de l'Etat de Droit, y compris la protection des défenseurs des Droits et des lanceurs d'alerte	Nombre d'initiatives financées ayant un impact sur la gouvernance démocratique et l'Etat de Droit par les différents PTF Etude juridique sur le projet de loi sur l'accès à l'information	+30%	3 subventions IEDDH financées par l'UE en 2018-2021 7 subventions OSC financées par l'UE en 2018-2021	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités des ONG engagées dans la défense des droits et le plaidoyer (TI-IM, MSIS-Tatao, Ivorary, CCOC...)

	Etude juridique sur le projet de loi sur la protection des défenseurs des Droits et des lanceurs d'alerte	Etude disponible		
A3. Appuyer la SC dans son plaidoyer en faveur de la mise en place effective de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale	<p>Nombre d'initiatives financées ayant un impact sur la gouvernance locale par les différents PTF</p> <p>Nombre de plans communaux de développement élaborés de façon participative</p>	<p>+30%</p> <p>+10%</p>	<p>5 subventions AL financées par l'UE en 2018-2021</p> <p>221 communes</p>	
B. Renforcer la SC dans son rôle d'acteur de gouvernance				
B1. Continuer à faire du renforcement de capacités et à proposer un accompagnement et des financements sur la durée pour les OSC, notamment les OSC locales pour l'amélioration de la qualité des services fournis	<p>Nombre d'OSC ayant déjà réalisé un travail sur leur vision et que Fanainga accompagne de manière personnalisée</p> <p>Nombre d'OSC bénéficiant d'un renforcement de capacités</p> <p>Nombre d'initiatives issues de la stratégie propre des OSC qui ont obtenu un financement de la part de Fanainga</p>	+30%	<p>303 OSC accompagnées par Fanainga</p> <p>189 initiatives financées par Fanainga</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités de Fanainga • Rapport d'activités des autres programmes Société civile, notamment UE, Ambassade de France, AFD et GIZ • PV de réunions des réseaux • Rapports d'activités des OSC, plateformes et réseaux
B2. Promouvoir des approches innovantes dans l'action de la Société civile tels que la mise en réseau, le	Nombre d'initiatives innovantes accompagnées par les PTF	+30%	N/A	

partenariat avec les communes et la coopération horizontale entre OSC	Nombre de réunions et d'actions organisées par chaque réseau thématique dans les secteurs d'intervention des PTF	1 réunion par trimestre		
B3. Diversifier la collaboration avec la Société civile, en termes de types d'organisations (ouverture à d'autres formes que OSC et ONG) et de leaders (notamment les femmes et les jeunes)	Répartition des OSC subventionnées selon leur type Pourcentage d'OSC subventionnées ayant à leur tête une femme Pourcentage d'OSC subventionnées ayant à leur tête une personne de moins de 35 ans	Au moins 10% ne sont pas des OSC/ONG Au moins 30% Au moins 10%	N/A	
C. Renforcer la pertinence, l'efficacité et la légitimité des programmes de coopération				
C1. Mettre en place un dialogue structuré de Politiques avec les OSC en allant au-delà de consultations ad hoc (« structured policy dialogue »)	Nombre de réunions « structured policy dialogue » organisées par les PTF	Au moins 1 par an par domaine prioritaire du PIM	Aucune	
C2. Mettre en œuvre l'implication et l'intégration des OSC à tous les niveaux du cycle de programmation, de l'identification jusqu'au suivi évaluation des programmes de l'UE et des EM (« mainstreaming »)	Pourcentage de programmes sectoriels de coopération faisant appel à des OSC	Au moins 50%	10% des programmes sectoriels de l'UE	<ul style="list-style-type: none"> • Reporting annuel de la DUE • PV de réunions • Rapport de mise en œuvre des stratégies
C3. Mener un suivi avec les OSC des différents engagements stratégiques de l'UE et des EM (Feuille de route, CLIP Genre et	Nombre de réunions « suivi des engagements de l'UE » organisées par la DUE	Au moins 1 par an par stratégie	Aucune	

Stratégie Démocratie et Droits de l'Homme)			
--	--	--	--

PARTIE IV - ANNEXES ET RÉFÉRENCES

ANNEXE 1 : LE PROCESSUS

<p>Comment les États membres / UE ont-ils été impliqués dans la préparation de la Feuille de Route ?</p>	<p>Les EM ont été une première fois consultés lors d'une réunion à Antananarivo en décembre 2020. Leurs engagements par rapport à la nouvelle Feuille de route ont été exprimés ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Améliorer l'impact, la prévisibilité et la visibilité de nos actions b. Assurer la cohérence et la synergie dans les différents secteurs couverts c. Organiser la coordination et le partage des bonnes pratiques d. Harmoniser la compréhension du contexte et de la participation des OSC e. Identifier les objectifs à long terme de la coopération UE/SC et les stratégies à adapter <p>Les consultations ont continué lors de la préparation de la programmation conjointe.</p> <p>Le projet de Feuille de route a été transmis en juin 2020. La FR n'a pas transmis de commentaires. Les commentaires de DE ont été pris en compte.</p>
<p>Quels mécanismes sont fournis pour que les États membres / UE restent impliqués dans la mise en œuvre et le suivi de la Feuille de Route ?</p>	<p>Plusieurs suggestions pour un bon suivi et une complémentarité DUE/Etats membres ont été discutées au cours de la consultation des Etats membres UE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions périodiques d'un groupe de suivi • Visites de terrain ou réunions avec la SC <p>L'équipe de programmation conjointe va continuer à travailler sur cet aspect.</p> <p>Par ailleurs, un groupe de travail UE, FR, DE et Monaco a été monté dans le cadre de la préparation du programme UE DINIKA III.</p>
<p>Quelles consultations ont été organisées avec les OSC lors de la préparation de la Feuille de Route ? Quels types d'acteurs étaient impliqués ? Quels mécanismes, le cas échéant, ont été utilisés pour garantir le caractère inclusif du processus ?</p>	<p>La consultation de la société civile malagasy pour la préparation de la nouvelle feuille de route UE/SC a été étendue et systématique, en particulier grâce aux outils suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Atelier de consultation nationale ⇒ Antananarivo, décembre 2020 2. Questionnaires transmis aux OSC ⇒ Analyse des réponses 3. Ateliers régionaux ⇒ Mahajanga et Tamatave, février 2021 ⇒ Diego et Ambilobe, avril 2021

<p>Quels mécanismes sont en place pour poursuivre le dialogue avec les OSC ? Quels mécanismes, le cas échéant, seront utilisés pour assurer le caractère inclusif du dialogue ?</p>	<p>De nombreux mécanismes réguliers sont en place, ou en cours d'organisation pour poursuivre le dialogue inclusif avec les OSC malgaches :</p> <ol style="list-style-type: none"> Comité de pilotage du Fonds Fanainga Préparation de la poursuite de l'appui du Fonds (Groupe de travail) Conseil de la jeunesse malgache près de la DUE à lancer Résolutions pour le Genre (GAP III, CLIP) Dialogue régulier et quotidien sur des aspects sectoriels et transversaux avec les responsables DUE
<p>Comment la Feuille de Route est-elle intégrée / coordonnée avec le processus de programmation conjointe ?</p>	<p>La nouvelle feuille de route a des implications en rapport avec les trois domaines prioritaires du Programme Indicatif Multi-annuel EU-Madagascar 2021-2027 dans le cadre du « mainstream » mis en place par la DUE :</p> <ol style="list-style-type: none"> Domaine Gouvernance, développement humain et réduction des inégalités Domaine Croissance durable et emploi Domaine Pacte vert
<p>Comment la Feuille de Route est-elle liée aux autres processus nationaux, y compris les stratégies nationales pour les droits de l'homme et la démocratie, le plan d'action pour l'égalité des sexes, etc. ?</p>	<p>Les autres processus nationaux comme les documents sur la question du genre (CLIP) et sur les droits humains (Stratégie Démocratie et Droits de l'Homme) ont été développés en parallèle avec la préparation de cette nouvelle Feuille de route UE/SC.</p>

ANNEXE 2 : RÉFÉRENCES ET SOURCES PERTINENTES POUR APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'ENGAGEMENT DE L'UE EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Analyse [Comprendre la Société civile malgache](#) (2020)
- Site internet de [Fanainga](#), le Fonds commun d'appui à la Société civile
- Bilan de la mise en œuvre de la Feuille de route UE/SC 2014-2018
- Etat d'avancement de la feuille de route SC (2018)
- Consultation avec la SC pour la feuille de route 2021-2025 (mars 2021)
- CR de l'atelier de consultation de la société civile malagasy (Antananarivo, 10 déc 2020)
- Questionnaire auquel les OSC ont répondu pour la préparation de la feuille de route UE/SC
- Guide d'entretien des ateliers régionaux avec les OSC à Mahajanga, Tamatave, Diego Suarez et Ambilobe